



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Dotation horaire globale du lycée du Noordover de Grande-Synthe (59)

Question écrite n° 4848

Texte de la question

M. Julien Gokel appelle l'attention de Mme la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur la baisse inquiétante de la dotation horaire globale (DHG) du lycée du Noordover de Grande-Synthe (59) pour l'année 2025-2026. Alors que le lycée du Noordover a déjà perdu 14 équivalents temps plein (ETP) de professeurs sur les quatre dernières années en raison de la baisse continue de sa DHG, le rectorat a annoncé un nouveau retrait de 4 ETP en vue de la rentrée de septembre 2025. Jusqu'à présent, l'établissement avait réussi à répartir sa DHG de manière à ce que les effectifs ne dépassent pas 25 élèves par classe ou groupe de spécialité, un équilibre qui ne pourra pas perdurer avec cette nouvelle suppression. L'augmentation mécanique du nombre d'élèves par classe apparaît d'autant plus préjudiciable que la majorité des élèves du Noordover viennent de zones REP ou REP+, où les effectifs ne dépassent pas 20 élèves. Un changement brutal des conditions d'apprentissage entre la 3ème et la 2nde risquerait donc de fragiliser de nombreux élèves en difficulté. Par ailleurs, cette baisse de DHG est malvenue alors que de nombreux projets sont envisagés par le lycée pour renforcer son attractivité par rapport aux autres établissements du dunkerquois. À titre d'exemple, l'établissement pourrait proposer de nouvelles formations technologiques afin de s'inscrire pleinement dans le développement industriel du bassin dunkerquois et de ne pas se restreindre aux formations du tertiaire, auxquelles on assigne trop souvent les élèves issus des milieux populaires. L'ouverture de nouvelles spécialités dérogatoires (langues, littératures et cultures étrangères, numérique et sciences informatiques, etc.) permettrait également au lycée d'atteindre le même niveau d'attractivité que les établissements environnants. Pour les professeurs, les parents d'élèves et les élus, cette diminution des moyens est alarmante. M. le député partage leur inquiétude et demande à Mme la ministre si elle entend, au regard des projets et de la situation spécifique du Noordover, geler la baisse de la dotation horaire globale afin de permettre au lycée de rester attractif. La baisse démographique ne doit pas être considérée comme un prétexte pour faire des économies au détriment de l'avenir de la jeunesse. Au contraire, elle doit être perçue comme une opportunité d'améliorer, à moyens constants, les conditions d'apprentissage des élèves et des professeurs. Plus largement, cette nouvelle baisse de DHG interroge le mode d'allocation des moyens aux établissements. Alors que les besoins éducatifs ne se résument pas à de simples projections démographiques, la rigidité du système actuel ne permet ni d'anticiper les dynamiques locales, ni de prendre en compte les spécificités pédagogiques des établissements. La dotation horaire globale devrait être pensée comme un levier d'accompagnement des projets éducatifs et des ambitions des territoires, plutôt qu'une variable d'ajustement budgétaire. Il lui demande si elle envisage une réforme du mode de calcul de la DHG afin de mieux répondre aux enjeux d'attractivité scolaire, de réussite des élèves et de mixité sociale.

Données clés

Auteur : [M. Julien Gokel](#)

Circonscription : Nord (13^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4848

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : [Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mars 2025